



La coopérative qui appartient à ses clients



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2021







~ SOMMAIRE ~

ÉDITO	3
NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES	4
SYNTHÈSE DE NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES	13
NOS GRANDS ENJEUX RSE	16
Nos actions environnementales	18
Nos actions sociales	27
Nos actions sociétales	37



Nous venons de vivre deux années hors du commun avec une crise sanitaire mondiale apparue en 2020, qui s'est poursuivie en 2021 et dont l'issue reste incertaine. Cette pandémie a frappé massivement nos sociétés et nos économies, quelle que soit la région du globe. L'urgence de la situation sanitaire nous a contraints à nous adapter très rapidement. Cela n'a été possible que grâce à l'engagement incroyable de nos équipes.

Sévissant pour une durée incertaine, cette crise nous met à l'épreuve de l'endurance car en parallèle des conséquences sanitaires, les impacts économiques, malgré le soutien sans précédent des pouvoirs publics, sont déjà nombreux. Loin d'être terminés, ils se feront sentir pendant plusieurs années et il sera de notre responsabilité d'adapter notre offre et nos pratiques à l'évolution de la demande de l'ensemble des consommateurs.

À cette crise sanitaire mondiale vient s'ajouter une nouvelle crise, amplifiée par le conflit ukrainien, et qui est celle de la flambée des cours mondiaux d'un certain nombre de matières premières telles que le blé ou l'énergie. Cette crise de l'énergie va provoquer une forte inflation, renforcer les préoccupations de nos clients sur le sujet du pouvoir d'achat, et parfois éloigner les consommateurs du bien ou du mieux consommer. Parce qu'ils sont de plus en plus conscients du rôle qu'ils jouent en faisant leurs courses, les consommateurs ont la volonté d'acheter des produits plus sains, plus locaux, plus vertueux. Mais la réalité est toute autre. À cet égard, la 7^e édition du baromètre de la consommation responsable est préoccupante : la vente des produits Bio a été en régression en 2021, et tous les produits permettant soit une réduction de la production de déchets (vrac), soit de limiter l'impact écologique, sont en baisse. C'est une évolution à contre-courant de ce qui est nécessaire pour la préservation de la planète. Sans oublier le grand défi du 21^e siècle, celui du changement climatique.

Dans ce contexte de forte préoccupation autour du pouvoir d'achat, Coop Atlantique, avec son modèle coopératif, s'il est ancien, est en résonance avec les besoins de la société actuelle. Depuis plus de 140 ans, il s'adapte aux évolutions de la société et innove sans cesse pour répondre aux attentes de ses clients coopérateurs. Concrètement, notre défi est de tout mettre en œuvre pour préserver le pouvoir d'achat de nos clients, tout en maintenant de forts investissements RSE, au premier rang desquels il convient de citer nos investissements dans la réduction de notre consommation en énergie, l'investissement dans des sites de production d'énergie photovoltaïque, dans le renforcement de nos filières d'approvisionnement locales et dans la formation de nos équipes sur différents sujets, dont la réduction du gaspillage alimentaire. Le défi est immense, et nous nous y préparons.

Cette déclaration de performance extra-financière nous offre l'opportunité de mettre en avant la mobilisation extraordinaire des collaborateurs de notre Coopérative pour continuer à assurer nos missions et à faire vivre notre différence et nos engagements RSE.



Hervé Flambard, Président du Directoire



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES



NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES

~ NOTRE IDENTITÉ ~

Fière de son histoire, tournée vers les nouvelles générations, Coop Atlantique est une entreprise coopérative de distribution ouverte à tous et qui appartient à ses clients coopérateurs. Les collaborateurs sont les premiers ambassadeurs d’un commerce moderne participatif et responsable, **soutenus par des coopérateurs dynamiques**.

Ensemble, ils forment **une communauté engagée d’acteurs locaux** qui proposent au quotidien une diversité d’actions de proximité autour de l’animation, du partage, de l’information et de la défense du consommateur.

Une ambition collective pour vivre mieux demain !

Conforme aux valeurs qui fédèrent les acteurs de l’Économie Sociale et Solidaire, nos principales spécificités sont :

UN ANCRAGE TERRITORIAL

+ Coop Atlantique privilégie les acteurs de son territoire en nouant des partenariats durables avec les fournisseurs et prestataires de sa région.

UNE FINALITÉ D’INTÉRÊT GÉNÉRAL

+ Coop Atlantique privilégie l’intérêt collectif de ses coopérateurs et de ses salariés sur l’intérêt individuel.

UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

+ Les membres du Conseil de Surveillance de Coop Atlantique sont élus démocratiquement par et parmi les coopérateurs selon le principe : une personne, une voix.

UNE AUTRE RÉPARTITION DU PROFIT

+ Chez Coop Atlantique, l’humain prime sur le capital. L’intégralité du résultat est réinvesti dans la coopérative, dans ses magasins, ses salariés et son développement.





~ COOP ATLANTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES ~



Avec plus de **420 000** coopérateurs et un chiffre d'affaires TTC de près d'**1 milliard d'€**, Coop Atlantique est la **première** coopérative de consommateurs de France.



Elle est également la coopérative qui recrute le plus de nouveaux coopérateurs, **plus de 28 000** ces 5 dernières années.

170 MAGASINS

6 CAFÉTÉRIAS*



5 HYPER 

110 

25 SUPER 

6** 

18  **express**

* dont 15 intégrés et 2 indépendants

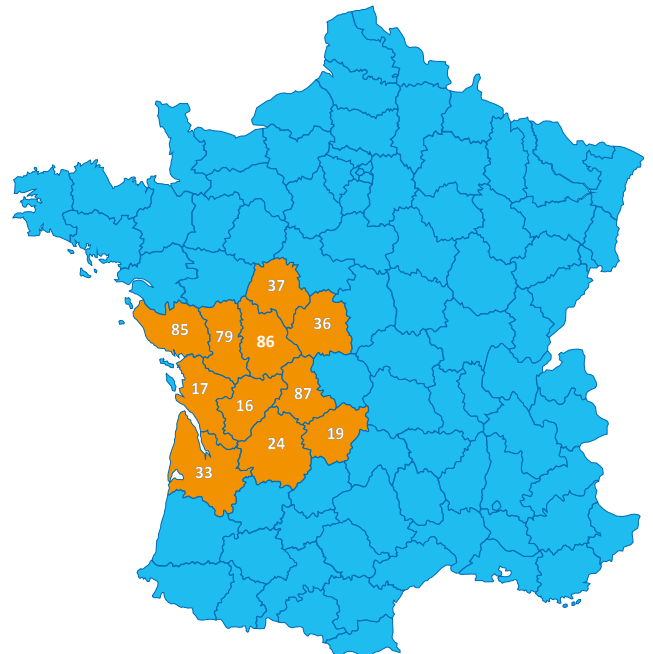
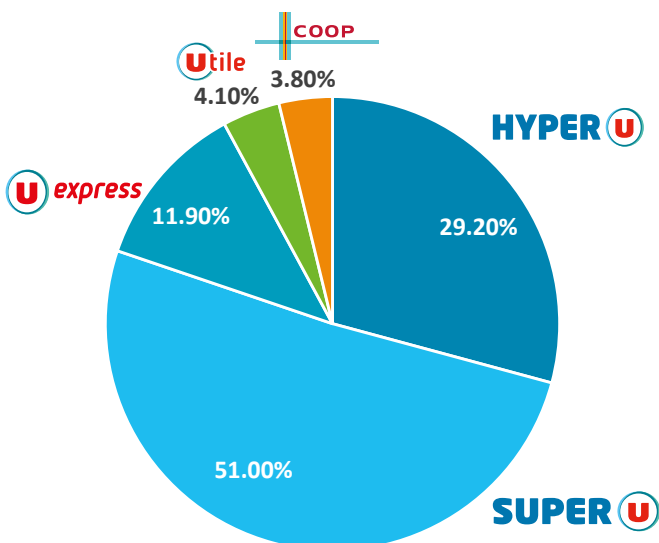
17*  **utile**

** notre cafétéria de Boulazac est encore sous enseigne Toquenelle et deviendra Plateau d'Auguste en 2022.

3 072 salarié(e)s engagé(e)s au quotidien pour toujours mieux servir nos clients, dont **80 %** d'emplois en CDI.

Présente sur **11 départements** avec une part de marché de **14,2 %** à fin décembre 2021

RÉPARTITION DES VENTES HORS CARBURANT PAR ENSEIGNE



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Résultats Coop Atlantique SA

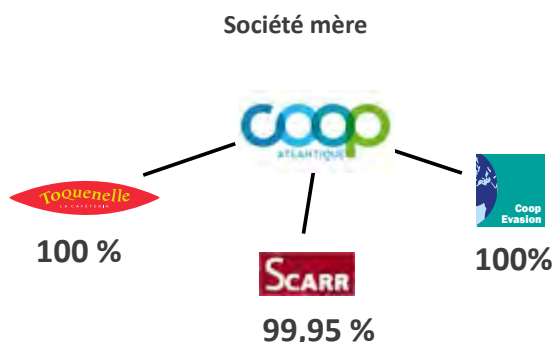
BILAN <small>(en millions d'euros)</small>					
ACTIF NET	2021	2020	PASSIF	2021	2020
Actif immobilisé	174,7	142,3	Capital	23,8	23,8
Stocks	48,9	47,5	Réserves	98,7	93,8
Clients / Créances	27,3	29,1	Résultat	13,1	4,9
Trésorerie	80,0	82,5	Capitaux propres	135,6	122,5
			Provisions	5,6	13,3
			Emprunts	70,3	59,7
			Dettes	119,4	105,9
TOTAL	330,8	301,4	TOTAL	330,8	301,4

COMPTE DE RÉSULTAT		
<small>en millions d'euros</small>	2021	2020
Chiffre d'affaires carburant	171,2	123,9
Chiffre d'affaires surface de vente	699,9	654,3
Autres produits d'exploitation	7,0	4,9
CA net HT	878,1	783,0
Budgets exceptionnels	1,8	1,8
Marge brute	179,2	167,7
Autres achats & charges externes	53,9	52,0
Impôts & taxes	9,6	10,5
Frais de personnel (yc intérim & prêts)	101,0	94,0
Dotations aux amortissements	14,4	14,0
Autres charges	0,9	0,6
Résultat d'exploitation	8,7	5,0
Ebitda	21,3	17,2
Résultat de gestion	6,9	3,2



Résultats consolidés Groupe Coop Atlantique

ORGANIGRAMME ÉCONOMIQUE



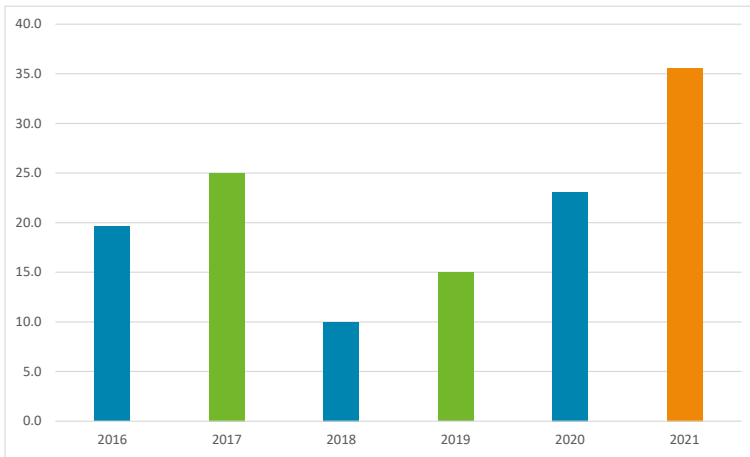
# CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ TTC	980,6 M€
# RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8,3 M€
# RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	13,7 M€
# TOTAL BILAN CONSOLIDÉ	359,6 M€





~ INVESTISSEMENTS ET DÉVELOPPEMENT ~

INVESTISSEMENTS GROUPE (en millions d'euros)



◀ Transfert et agrandissement du Super U de Cozes (17), ouverture en juin 2022

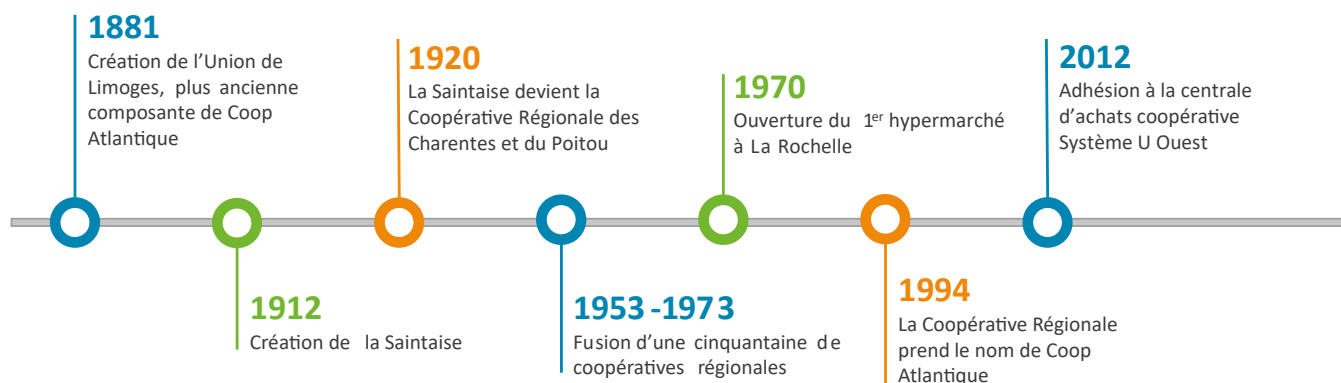
Rénovation de l'Hyper U de Boulazac (24)
fin des travaux en décembre 2021

Rénovation de l'Hyper U de Saint-Junien (87), fin des travaux en avril 2022



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

~ NOTRE HISTOIRE ~



Au milieu du 19^e siècle, leurs conditions de vie étant difficiles, des ouvriers tisserands en Angleterre décident de réagir en créant un mouvement dont l'impact se mesure encore aujourd'hui. **Le mouvement coopératif naît avec la Société des équitables pionniers de Rochdale**, représentant une autre idée du développement économique, autour de valeurs fondatrices et fondamentales qui font encore de nos jours l'ADN des coopératives d'une manière générale, et des coopératives de consommateurs en particulier.

Les expériences coopératives se sont ensuite considérablement développées et regroupées au sein de structures professionnelles. **Coop Atlantique est issue du rapprochement de nombreuses coopératives de consommateurs locales** qui ont décidé de regrouper leurs patrimoines et leurs hommes.

Notre coopérative a traversé toutes les transformations de notre société et de son commerce : petits magasins de proximité à l'origine, les supermarchés en libre-service dans les années 60, les hypermarchés dans les années 70, les magasins de type hard-discount dans les années 90 et 2000 et les cafétérias dans les années 80. Cette histoire s'est construite en luttant sans cesse contre **une très forte concurrence** avec les autres coopératives de consommateurs avant les années 40 puis avec les groupes intégrés capitalistes ou les groupes d'indépendants (E.Leclerc, Intermarché et Système U) depuis les années 80.

Notre modèle d'affaires prend donc totalement en compte cette concurrence, c'est une question vitale. Nos clients, ainsi que nos coopérateurs, comme partout ailleurs, ne sont fidèles à leur magasin que si le rapport qualité-prix vise à être le meilleur du marché.



Les membres de la Société équitable des pionniers de Rochdale.

Après 27 ans d'existence, le logotype Coop Atlantique est modernisé et une nouvelle signature vient appuyer notre différence coopérative.



La coopérative qui appartient à ses clients



~ NOTRE GOUVERNANCE ~

Coop Atlantique est une **société anonyme coopérative avec Directoire et Conseil de Surveillance**. Le Directoire, organe de direction de l'entreprise, est présidé par **Hervé Flambard**. Avec 7 autres directrices et directeurs, ils forment le Comité de Direction (CODIR).

Le Conseil de Surveillance, présidé par **Claudine Muller**, est composé de membres élus par les coopérateurs. Sa mission est de contrôler la régularité et l'opportunité des actes de gestion accomplis par le Directoire.

Plus de **100 délégués** bénévoles animent et représentent les coopérateurs sur tout le territoire de Coop Atlantique.



Hervé Flambard

Président
du Directoire



Claudine Muller

Présidente du Conseil
de Surveillance

~ NOS VALEURS ~

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT

RESPONSABILITÉ

OUVERTURE

PROXIMITÉ



NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES

~ NOTRE ENTREPRISE COOPÉRATIVE ~

Coop Atlantique résulte de deux modèles bien particuliers qui se rejoignent en une structure originale.

Modèle “intégré”

Structure centrale qui possède et exploite des magasins gérés par des salariés et un siège qui regroupe des services centraux mis en commun (comptabilité, juridique, ressources humaines, informatique, travaux, communication, etc.)

Modèle coopératif

Modèle créé au XIX^e siècle qui repose sur la coopération entre consommateurs et le groupement des achats afin de permettre aux sociétaires de faire leurs courses à des prix accessibles à tous.
Une véritable innovation pour l’époque, à la fois économique et sociétale.

Coop Atlantique = **Entreprise** + **Coopérative**

Sur le plan financier

Une coopérative se distingue d’une autre structure de l’économie sociale par **son objet qui établit clairement un intérêt économique**. Pour créer et faire fonctionner une coopérative, il faut un capital social comparable à celui engagé dans un projet dit capitaliste. Ce **capital est apporté par des personnes privées, les coopérateurs**. Une partie du capital social est détenue par un **fonds coopératif**, lui-même détenu par les coopératives.

Comme toute entreprise, une coopérative se doit d’être profitable pour conserver son indépendance et assurer sa pérennité. C’est pourquoi les bénéfices de l’exercice sont réinvestis dans la coopérative, ses magasins et ses salariés. Il ne peut y avoir de vente spéculative d’actions coopératives visant à faire profiter certains acteurs de plus-values latentes. Une coopérative est donc fondamentalement différente d’une structure capitaliste privée par cette absence de plus-value finale.

Sur le plan commercial

Parce que notre taille ne nous permet pas d’envisager notre autonomie en matière de concepts d’enseigne et de centrale d’achats, **nous avons adopté depuis le milieu des années 80 un modèle d’alliance avec des groupes et des centrales d’achats nationales** compatibles avec nos valeurs et notre vision du commerce. **Depuis 2012, nous sommes associés de Système U**, coopérative de commerçants, et profitons des prestations de l’enseigne dont la négociation de conditions commerciales compétitives. Un **accord croisé d’administrateurs** permet à un associé de Système U d’être membre du Conseil de Surveillance de Coop Atlantique tandis qu’un membre du Directoire est administrateur de U enseigne au niveau national.





Sur le plan coopératif

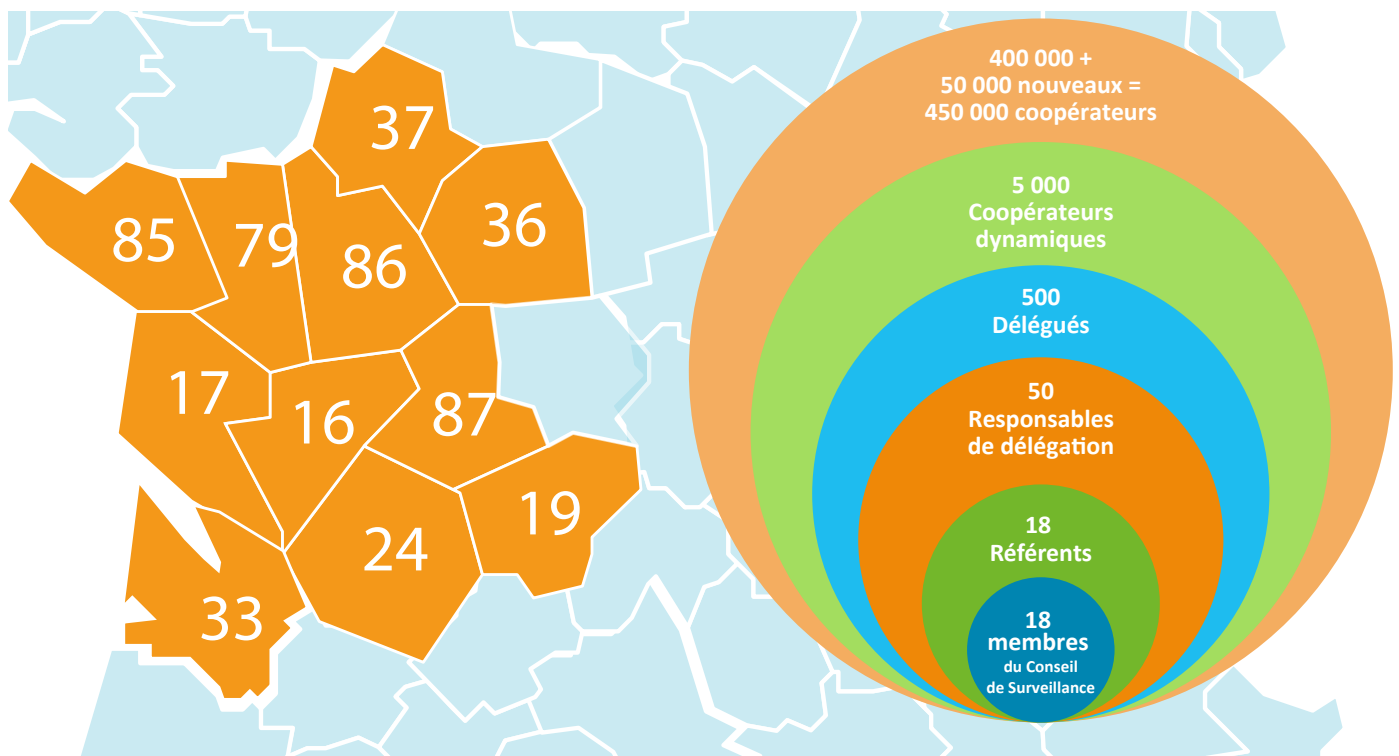
Notre modèle de coopérative de consommateurs se traduit par l'**animation des délégués bénévoles** qui réalisent de nombreuses actions de formation, prévention, éducation, assistance auprès de jeunes publics ou d'adultes sur des sujets liés à la consommation. **Coop Atlantique finance en grande partie Action Conso**, une association de consommateurs agréée et reconnue par l'État tant par ses actions d'éducation à la consommation, que par ses initiatives dans la défense du consommateur. Action Conso est statutairement liée à Coop Atlantique mais garde une **totale indépendance d'action**.



> Un réseau pour le rayonnement coopératif

Objectif du **réseau coopératif** de Coop Atlantique à **horizon 2023**, à l'issue du recrutement de **50 000 nouveaux coopérateurs**.

À fin décembre 2021, Coop Atlantique compte **421 019 coopérateurs** dont plus de **28 000 nouveaux** ces 5 dernières années, ce qui en fait la **première coopérative de consommateurs de France**.



Note de méthode sur le périmètre du groupe Coop Atlantique :

Notre groupe comprend la coopérative elle-même, Toquenelle, qui exploite 6 cafétérias et Coop Evasion, agence de voyages. Les politiques sociales décrites ci-après ne sont applicables qu'à Coop Atlantique.



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Ressources mobilisées

RESSOURCES HUMAINES*

- 3 072 collaborateurs au 31.12.2021
- Masse salariale : 74,5 Millions €
- 2,54 % de la masse salariale consacrée à la formation
- 3 432 personnes formées
- 24 447 heures de formation



*données Coop Atlantique SA



RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

- Énergies consommées
 - o 50 952 MWh en électricité
 - o 8 661 MWh en gaz naturel
 - o 58 098 litres de fioul domestique
 - o 6 299 tonnes équivalent CO₂ de gaz réfrigérant (cf p.26)



RESSOURCES FINANCIÈRES**

- CA groupe Coop Atlantique : 980,6 Millions € TTC
- Total Bilan : 360 Millions €
- Valeur Brute des immobilisations : 484 Millions €
- Capitaux propres : 166 Millions €



**données Coop Atlantique SA

VENDRE DANS DES MAGASINS DIFFÉRENTS

65 magasins sous enseigne U : Hyper U, Super U, U express et Utile

Nos activités

VENTE ET LIVRAISON DE FIOUL DOMESTIQUE

Pour accompagner nos clients qui le souhaitent

CAPITAL SOCIÉTAL

- 500 000 clients
- 420 000 coopérateurs
- 143 délégués
- 660 partenaires proposant des remises coopératives
- 450 fournisseurs locaux (11 départements de notre territoire)





Valeurs créées partagées pour...

LES COOPÉRATEURS

- Attractivité d'un modèle coopératif alternatif et original
- Une association de consommateurs pour s'informer

- et se défendre
- Des remises dans les magasins de Coop Atlantique
- Des avantages chez nos partenaires



LES CONSOMMATEURS

- Une offre large, accessible et responsable
- Le suivi de l'hygiène, de la qualité et de la sécurité des produits et des magasins
- Des prix bas



RESTAURATION

6 cafétérias qui accueillent nos clients dans un cadre convivial

LOCATION

Véhicules individuels et utilitaires, remorques et matériel festif

MAINTENIR UN COMMERCE LOCAL FORT, Y COMPRIS DANS LES VILLAGES

+ de 100 magasins COOP, épicerie autrement

L'ENVIRONNEMENT

- La réduction des déchets
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Des constructions et des rénovations de magasins éco-responsables



NOS COLLABORATEURS

- Un accompagnement des parcours et des compétences
- La promotion de la diversité
- La qualité de vie au travail



NOS FOURNISSEURS

- Une relation commerciale équilibrée et durable
- Des actions de développement mutuel
- Un engagement auprès des éleveurs



LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Une association de consommateurs pour informer et défendre
- Des délégués pour animer la communauté des coopérateurs
- Un soutien aux associations



NOS GRANDS ENJEUX RSE

~RISQUES ET OPPORTUNITÉS~

Domaines de risques significatifs	Engagements et objectifs associés
Environnementaux	
Déchets	
Production de déchets inutiles <ul style="list-style-type: none"> • Impact économique lié à la disponibilité des matières premières • Gaspillage des ressources • Contribution au dérèglement climatique • Atteinte à la biodiversité • Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes 	Réduire et valoriser les déchets <ul style="list-style-type: none"> • Innover pour réduire l'utilisation des emballages et la production de déchets • Valoriser les déchets • Agir pour réduire le gaspillage • Développer la vente en vrac
Émission de gaz à effet de serre (GES) et consommation d'énergie	
Accroissement du réchauffement climatique <ul style="list-style-type: none"> • Impact économique du coût et de la disponibilité de l'énergie pour nos activités • Aggravation du dérèglement climatique • Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes 	Réduire les émissions de GES et améliorer l'efficacité énergétique <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions de performance énergétique de nos magasins
Sociaux	
Engagement dans le projet collectif : cohésion et inclusion	
Affaiblissement du collectif <ul style="list-style-type: none"> • Perte d'envie de contribuer au projet d'entreprise, impact sur la performance • Érosion de la culture d'entreprise • Inégalité des chances pour les individus 	Accompagner les changements et promouvoir la diversité <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer notre stratégie, parler de nos missions, partager notre vision avec les équipes • Lutter contre la discrimination à l'embauche • Intégrer les jeunes • Promouvoir l'égalité femmes/hommes • Accueillir le handicap
Parcours professionnels	
Perte de vitalité du corps social de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à attirer, conserver et développer les talents nécessaires pour mettre en œuvre notre stratégie • Déficit d'employabilité des collaborateurs 	Faciliter les parcours professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Attirer les compétences • Adapter et développer les compétences • Fidéliser les talents
Qualité de vie au travail	
Détérioration des conditions de vie au travail <ul style="list-style-type: none"> • Risque d'absentéisme, impact sur la performance, impact sur le bien-être des collaborateurs • Manque d'attractivité de l'entreprise 	Améliorer la qualité de vie au travail <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une organisation du travail efficace et facilitante • Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle • Veiller à la santé et à la sécurité au travail





Domaines de risques significatifs	Engagements et objectifs associés
Sociétaux	
Dynamique des territoires	
Perte de dynamique des territoires <ul style="list-style-type: none"> • Appauvrissement des territoires sur lesquels notre coopérative ancre son activité (emploi, pouvoir d'achat, dynamique d'investissement) • Menaces sur la pérennité économique de nos partenaires économiques (filières de production agricole et industriels français) • Incohérence avec les valeurs fondatrices de la Coopérative • Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes 	Être acteur de la dynamique des territoires <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité alimentaire • Accompagner les filières agricoles et d'élevage • Soutenir les PME • Soutenir les associations • Animer la communauté des coopérateurs
Marketing responsable	
Développement d'une consommation sur-utilisatrice de ressources <ul style="list-style-type: none"> • Perte de confiance de nos parties-prenantes dans la réalité des engagements de l'enseigne • Perte de clientèle ayant de fortes attentes sociétales en matière de développement durable • Ralentissement des transformations sociétales nécessaires à un développement durable 	Accompagner nos clients vers une consommation durable <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une offre de produits et services comportant des bénéfices sociétaux • Éclairer le consommateur dans ses choix
Sécurité et santé des consommateurs	
Mise en cause de la sécurité et de la santé des consommateurs <ul style="list-style-type: none"> • Éthique, coût moral et humain • Atteinte à la réputation de l'enseigne • Impacts financiers (sanctions, perte de CA et de fidélité (insatisfaction client), coût de gestion de crise, assurances...) • Atteinte à la sécurité des consommateurs 	Assurer la sécurité des consommateurs et agir pour leur santé <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité des consommateurs • Veiller à l'équilibre nutritionnel et à la santé des consommateurs
Bien-être animal	
Détérioration de la qualité de vie des animaux d'élevage <ul style="list-style-type: none"> • Souffrance animale dans son environnement d'élevage • Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes 	Soutenir les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie, de transport et d'abattage des animaux d'élevage





ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

ACTIONS POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES GES* ET
AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

*Gaz à effet de serre



Conséquences des activités de la société sur le changement climatique

Notre métier est pour l'essentiel celui du **commerce dit de «grande distribution»**. Nous vendons ainsi une très grande variété de biens ou de services «utiles à l'existence».

Notre finalité est de répondre aux besoins des consommateurs mais aussi de contribuer à l'avènement d'une société plus durable. D'où notre souci permanent de **proposer des améliorations dans nos assortiments**, de veiller à leur **apport positif** et de manière générale, de **réduire notre empreinte environnementale**. Pour y concourir, notre coopérative dispose, entre autres, d'un **service QSE** (qualité, sécurité et environnement) et d'une plateforme de retraitement des déchets **Coop Ecoval**.

~ RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS ~

Coop Atlantique s'est engagée depuis plusieurs années dans la **réduction des impacts environnementaux liés à ses activités**. Gérer les déchets, **recycler, valoriser, diminuer les émissions de gaz à effet de serre** font partie de nos **priorités** et se traduisent par des **actes quotidiens** partagés par tous.

Notre priorité est d'accroître la **sensibilisation des collaborateurs** afin d'**accroître le tri** en amont pour faire progresser le taux de recyclage. Parallèlement, nous continuons la recherche de nouvelles filières pour nos déchets en **priviliégiant les circuits courts**.

Coop Ecoval : la plateforme de recyclage des déchets de Coop Atlantique

La filière déchets **Coop Ecoval** a été créée en 2013. Elle a pour objectif d'**accroître le taux de recyclage** (donc de **diminuer nos déchets ultimes**), d'optimiser les process et de diminuer les coûts.

Chaque magasin de proximité Coop conditionne ses déchets et **profite du retour des camions*** sur la plateforme logistique pour acheminer les déchets à moindre coût. C'est un **système vertueux** qui utilise des flux de transport existant.



Cette politique volontariste se traduit par des **investissements importants**. Ainsi, en 2018, une nouvelle plateforme de recyclage et de valorisation a vu le jour sur le site de Saintes. 500 m² couverts avec une presse à balle puissante de dernière génération.

* camions livrant nos magasins de petite proximité essentiellement à l'enseigne Coop



ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Les matières recyclées sur la plateforme Ecoval ne sont pas envoyées au bout du monde mais dans des **filières françaises ou européennes** :

- Le carton est recyclé dans l'usine Smurfit Kappa de Saillat (87).
- Le plastique et le polystyrène sont recyclés dans les usines Paprec en région parisienne ainsi que dans les usines CapEco en Loire-Atlantique pour devenir des articles de jardinage, des pots plastique, des salons de jardin ou des pièces pour l'industrie automobile.



Volumes traités sur la plateforme Coop Ecoval

Matière	VOLUME EN TONNES		
	2020	2021	Variations
Carton	2 483	712	- 71 %
Plastique	214	22	- 90 %
Polystyrène	17	13	- 24 %
Cintres	3	0	- 100 %
Métaux	32	5	- 27 %
Batteries	1	0	- 100 %
Bois	12	0	- 100 %
Papier	48	12	- 75 %
TOTAL	2 810	764	- 73 %

* Depuis le 15 juin 2020, les déchets de nos magasins sous enseigne U sont traités par U Eco raison pour profiter du retour des camions de livraison U d'où la baisse significative de -75% des volumes traités compensés par la hausse des volumes traités par U Eco Raison dans le tableau ci-contre.

Coop Ecoval a la volonté de **devenir un acteur important dans l'économie circulaire**.

Des partenariats ont ainsi été noués avec la communauté de communes du val de Saintonge et de l'agglomération de Saintes mais également avec des entreprises privées telles que Placoplâtre située à Cognac (16).

Dont volumes extérieurs traités sur la plateforme Coop Ecoval

Matière	VOLUME EN TONNES		
	2020	2021	Variations
Carton	261	420	+ 61 %
Plastique	26	17	- 35 %
Polystyrène	2	1	- 50 %
Papier	2	4	- 100 %
TOTAL	291	442	+ 52 %





La filière de recyclage des déchets des magasins U

L'ensemble des magasins U de Coop Atlantique retraitent leurs déchets via U Eco Raison. Les camions livrant les magasins reprennent les déchets et emballages préalablement triés et conditionnés par le magasin.

Volumes traités par U Eco Raison

Matière	VOLUME EN TONNES		
	2020	2021	Variations
Carton	2 289	4 428	+ 93 %
Plastique	131	243	+ 85 %
Polystyrène	17	32	+ 88 %
Cintres	2	4	+ 100 %
Bois	27	43	+ 59 %
Papier	11	35	+ 218 %
TOTAL	2 477	4 785	+ 93 %

Volumes traités par des prestataires externes

Matière	VOLUME EN TONNES		
	2020	2021	Variations
Cartouches imprimantes (Armor)	2	2	0 %
Piles* (Corépiles)	19	21	+ 11 %
Huiles alimentaires usagées (Allo à l'huile)	21	15	- 29 %
Déchets organiques (Bionerval)	762	548	- 28 %
D3E* (ESR)	137	67	- 51 %
Ampoules et néons* (ESR)	2	1	- 50 %
TOTAL	943	652	- 31 %

* y compris apport des clients

Plus de matières réutilisables ou recyclables : des actions concrètes



Diminuer les cagettes bois pour les fruits et légumes au profit de cagettes plastiques en polypropylène réutilisables. Les cagettes cassées sont retournées au prestataire pour créer de nouvelles cagettes. Ce process est vertueux car il ne demande pas de nouveaux apports en matière vierge (issue du pétrole), d'autant que le polypropylène est quasiment recyclable à l'infini. Des démarches effectuées auprès des fournisseurs ont permis que les box soient repris et réutilisés. Là encore, pas d'utilisation de matière première, ce qui contribue à une diminution de l'abattage des arbres.

Les ateliers d'Action Conso



Action Conso intervient sur le thème du tri des déchets. Pour ce faire, l'association a investi dans un outil pédagogique, «**Rouletaboule déchets**». Le but de cette animation est d'éduquer le consommateur au tri des déchets pour qu'il puisse devenir un acteur important du développement durable.



ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

~ AGIR POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ~



Afin de lutter plus efficacement contre le gaspillage alimentaire, les magasins de Coop Atlantique travaillent désormais avec deux startup spécialisées : Phenix et Comerso.

Le premier levier pour limiter les pertes reste la qualité des commandes. Pour autant, il y aura toujours des invendus en magasins. Nos partenaires nous accompagnent sur l'identification de ces invendus et le/les meilleurs débouchés pour ceux-ci :

1. Procéder à une **réduction sur le prix initial des produits arrivant à date limite** afin d'encourager la vente. Nous avons ainsi généralisé les bacs réfrigérés et dédiés à la vente des produits proches de la DLC à prix réduits. Beaucoup de nos consommateurs sont intéressés par l'achat de ces produits.
2. Mettre en ligne des **paniers d'invendus** à bas prix sur les applications mobiles **To Good To Go** et **Phenix** qui recensent les magasins proposant ce type de bons plans anti-gaspi.
3. Donner les invendus à des **associations caritatives**.
4. Don des restes pour l'**alimentation animale**.

Si le don n'est pas (ou plus) possible, les produits sont alors destinés à la méthanisation. Ce procédé permet de créer de l'énergie (électricité et chaleur) et un retour au sol (amendement pour les cultures).



Après un démarrage progressif de l'ensemble des magasins en 2021, le bilan des dons est de **436 k€** soit **150 tonnes** et l'équivalent de **300 814 repas**. L'année 2022 verra la montée en puissance des bonnes pratiques visant à réduire de manière drastique le gaspillage alimentaire.

L'objectif est d'atteindre le zéro déchet.





Développer la vente en vrac

Nous proposons de la vente en vrac dans les magasins disposant de rayons traditionnels à la coupe mais également des produits en vrac en libre-service dans tous nos formats de magasins, du magasin de proximité Coop à l'hypermarché.



Hygiène et lessive en vrac au magasin Coop Neuville-de-Poitou (86)



Meuble vrac liquide à Hyper U de Saint-Junien (87)



Épicerie vrac au Super U de La Couronne (16)



Aux rayons traditionnels de l'Hyper U de La Roche-sur-Yon (85) les contenants personnels sont acceptés

Cyfruileg

Les magasins Coop Atalantique de Saintes, La Rochelle et Saint-Savinien distribuent les produits de l'entreprise **Cyfruileg**. Cette entreprise innovante, basée à Surgères (17), collecte des fruits et légumes abimés pour les transformer en jus, soupe et confitures. Une démarche **100 % anti-gaspi** avec une **distribution locale** qui a du sens.



Stéphane Augé a créé Cyfruileg en 2018 à Surgères



La mise en avant des produits en allée centrale à l'Hyper U de La Rochelle (17)



ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

~ RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ~

Des **actions concrètes** sont déployées pour diminuer nos émissions, notamment :

- La mise en place d'outils permettant de **piloter au plus juste nos énergies** ;
- L'équipement de **vitrines froid fermées** lors du changement de l'équipement en magasin ;
- Des contrats systématiques de **maintenance préventive pour le matériel froid** (à l'origine des 2/3 de nos émissions) ;
- Des **relampings avec des ampoules led** (- 50 % de consommation par rapport à une ampoule classique) ;
- Passage de **centrales froid en CO₂** (Hyper U Saint-Junien en 2021)

Sources d'émissions	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2021 vs 2020	
							en T	en %
Emissions directes des sources fixes de combustion (chauffage, fours, ...)	2 740	2 862	2 258	2 362	1 985	1 890	-95	-4.8%
Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique (fret, SAV, service fioul)	3 612	81	80	99	62	61	-1	-1.6%
Emissions directes des procédés hors énergie (fuites gaz frigorigènes)	14 289	19 842	8 901	7 923	6 760	6 299	-461	-6.8%
Consommation électrique	4 430	3 312	2 758	2 433	2 220	2 074	-146	-6.6%
TOTAL	25 071	26 097	13 997	12 817	11 027	10 324	-1 790	-14.0%

NB : La baisse importante pour les sources mobiles à moteur thermique en 2017 est liée à l'externalisation de nos transports. La baisse des fluides frigorigènes est le résultat de la mise en place d'une maintenance préventive systématique sur le matériel, mais aussi à une diminution de périmètre. La baisse importante pour les gaz frigorigènes est à nuancer car pour 2017 les frigoristes n'ont pas déduit les changements de gaz (retrofit) dans les installations (lors de cette opération, le gaz est récupéré, il n'y a pas de rejet atmosphérique).

Des racines et des pros

Coop Atlantique est membre actif de l'association **Des racines et des pros**. Elle réunit les collectivités de l'agglomération de Saintes (17) et des acteurs privés pour agir concrètement contre le réchauffement climatique.

Deux principaux axes pour agir :

- **Revégétalisation** de sites privés ou publics de l'agglomération avec des essences locales.
- **Sensibilisation** des acteurs privés et du grand public





Le développement du photovoltaïque

Un important projet d'équipement de nos magasins en installations photovoltaïques a été initié en 2020. Les études se sont poursuivies en 2021 pour mettre en service plusieurs **ombrières photovoltaïques en 2022** :

- Super U La Couronne (16) - 207 kWc
- Super U Saint-Savinien (17) - 207 kWc
- Super U Saint-Martial-d'Albarède (24) - 248 kWc
- Hyper U Boulazac (24) - 528 kWc
- Hyper U Saint-Junien (87) - 640 kWc
- Super U Saint-Yrieix-sur-Charente (16) - 166 kWc

Les 300 kWc de panneaux photovoltaïques installés en toiture du Super U de Cozes (17) compléteront le parc d'un total de **2 300 kWc** pour un investissement de **2,7 M€**.

Le Super U de Cozes (17) : la norme pour les nouveaux magasins

Le **Super U de Cozes** ouvrira ses portes au milieu de l'année 2022. Ce magasin est le dernier né des supermarchés de Coop Atlantique. Il intègre les dernières innovations pour que son **impact sur l'environnement soit le plus faible possible**.

Le nouveau magasin sera **desservi par les transports en commun** et une voie douce traverse le parking de 175 places dont la majorité (108 places) sont **perméables**, permettant ainsi à l'eau de pluie de pénétrer le sol au lieu de ruisseler. Il dispose de **7 places pour les personnes à mobilité réduite**, **4 places pour les véhicules électriques** et de **2 bornes de rechargement**.

Un **abri à vélo est situé à proximité de l'entrée** facilitant ainsi les achats des consommateurs utilisant ce mode de déplacement vertueux.

1 320 m² d'aménagements paysagers recevront des arbres de haute-tige, des arbustes de différentes essences locales ainsi que des plantes vivaces sur les talus.

1476 m² de panneaux photovoltaïque générant **299,7 kWc** seront implantés sur la toiture.

Mais le plus important en matière de réduction de consommation d'énergie sera l'investissement dans une centrale froid fonctionnant au CO₂. A cet investissement s'ajoutera la mise en place d'une **gestion technique centralisée** (GTC), d'un **éclairage full led** et de **meubles réfrigérés équipés de portes**. L'ensemble de ces innovations permettra au nouveau magasin d'être économe en énergie : 277 kWh d'énergie primaire par m² et par an.

L'offre des **produits locaux, régionaux et bio** sera élargie, répondant ainsi à une attente forte des consommateurs et vertueuse pour l'économie locale et l'environnement.



ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

MyCO2, l'expertise Carbone 4



Le programme **MyCO2** propose une approche **collective et pédagogique** pour **comprendre** son empreinte carbone et **agir** dès demain.

Les objectifs du programme sont :

- **d'acquérir une vue d'ensemble** des problématiques liées au climat pour les entreprises.
- **d'intégrer des cadres théoriques**, méthodologiques et une "boîte à outils pour agir".
- de **compléter son expérience** avec des exemples réels.

Une première formation interne a été menée par un collaborateur de Coop Atlantique également ambassadeur MyCO2. L'objectif est de proposer de nouveaux ateliers en 2022 afin d'étendre la **sensibilisation** en interne et **rendre acteur** les collaborateurs, aussi bien dans leur vie personnelle que dans l'entreprise.



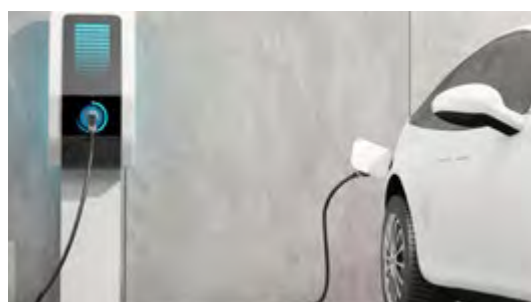
Anthony VAUDON, responsable expansion au sein de Coop Atlantique et Ambassadeur My CO2.

Un parc de location de véhicules plus propres

Le parc de véhicules de location des magasins de Coop Atlantique comporte **532 véhicules**.

La part des véhicules diesel a considérablement réduit et n'est constituée quasiment que de véhicules utilitaires. L'offre de **véhicules électriques** est actuellement de 5 voitures. Ce nombre augmentera à mesure que les infrastructures de rechargement seront déployées sur nos parkings. Une large gamme de **véhicules hybrides rechargeables** viendra étoffer le parc en 2022.

Énergie	Véhicules personnels	Véhicules utilitaires	Total	%
Essence	236	0	236	44 %
Diesel	13	278	291	55 %
Électrique	5	0	5	1 %
Total	254	278	532	



Le Jardin Coop

Coopérateurs, jardinons et récoltons ensemble

INAUGURATION VENDREDI 2 JUILLET

Visites à 10h, 14h et 16h

Rencontrez Jean-Pierre Touzé, notre bénévole, pour une visite guidée du jardin coopératif.

COOP ATLANTIQUE
La coopérative qui appartient à ses clients



Jardin coopératif

Une nouvelle expérience a été menée en 2021 au **Super U de Saint-Yrieix-sur-Charente** (16) : le jardin coopératif.

L'objectif est de mettre à disposition de nos coopérateurs du foncier disponible autour de nos magasins pour y implanter un jardin partagé. Ce projet nourrit plusieurs objectifs :

- Implanter des **cultures vivrières** plutôt que de la pelouse
- Initier les coopérateurs à la **création d'un jardin potager** pour qu'ils puissent en créer un chez eux
- Créer un **lieu d'échanges et de partage**
- Cultiver des **légumes et fruits de saison** afin d'être en accord avec la terre
- Jardiner en **préservant les sols** (utilisation raisonnée, peu d'engrais et de pesticides)
- Donner une partie de la production à une **association caritative**
- Offrir un **outil pédagogique** pour sensibiliser à l'écocitoyenneté et à l'environnement

L'ensemble de la production a été offerte à des associations partenaires du magasin mais aussi à des clients et des coopérateurs.

Partout où il y a du foncier disponible et des coopérateurs motivés, le projet sera étendu aux autres magasins de la coopérative en 2022.

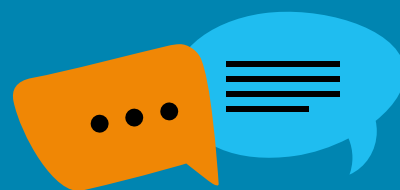
La production du jardin vient compléter les dons faits par le magasin à la Banque Alimentaire.



L'école Claude ROY en visite dans le jardin coopératif du Super U de Saint-Yrieix-sur-Charente.



ACTIONS SOCIALES

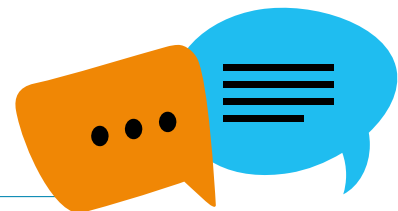


ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS
ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

FACILITATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL





~ ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ~

Lutter contre la discrimination à l'embauche



La lutte contre les discriminations s'inscrit naturellement dans la politique de la coopérative dont **une majorité de salariés sont des femmes**. En ce qui concerne les diversités, notamment ethniques, nous **respectons les diversités présentes dans nos bassins d'emploi et de chalandise**. La réalité de notre ancrage géographique offre des situations contrastées entre des territoires très ruraux et d'autres très urbains.

Intégrer les jeunes

Coop Atlantique accueille chaque année de **nombreux étudiants en alternance** pour former et détecter de futurs collaborateurs. Le développement de l'alternance est un axe prioritaire de développement pour les années 2021 et 2022 afin de :

- Favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail
- Pérenniser nos métiers
- Développer nos compétences

Notre coopérative a ainsi accueilli **84 personnes en contrat de professionnalisation ou en apprentissage en 2021 contre 81 en 2020**. Ces alternants sont principalement dans nos magasins mais aussi dans nos services centraux (informatique, juridique, communication, RH...). Afin d'accueillir au mieux ces salariés, ils sont rattachés à un tuteur qui est manager. Les tuteurs ont tous suivi une formation "Tutorat" de 14 heures avec un centre de formation externe. **Un suivi est fait avec le tuteur et le centre de formation** afin de mettre en œuvre le programme de l'école dans le cadre de l'entreprise.

Un **bilan du tutorat** est organisé avec le tuteur et le salarié alternant avant les examens du diplôme préparé. Chaque jeune se voit remettre un livret d'accueil présentant l'entreprise coopérative qu'il rejoint, ainsi que tous les avantages que celle-ci lui offre.



ACTIONS SOCIALES

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Les engagements soutenus dans l'accord portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes signé fin 2018 à Coop Atlantique se poursuivent.

La part des femmes dans l'effectif reste majoritaire, elles représentent en effet 61 % de l'effectif de Coop Atlantique. Même si la plupart des femmes présentes dans l'entreprise appartiennent à la catégorie « employé », **la part qu'elles représentent dans l'encadrement continue de progresser** : ainsi, plus de 44 % des membres de l'encadrement au sein de Coop Atlantique sont des femmes (elles représentaient 37 % en 2014 et 40 % en 2017).

Concernant la mixité des métiers, on peut observer un renforcement de la présence des hommes sur des postes traditionnellement occupés par des femmes, notamment sur les postes d'employé E-commerce ou chef d'équipe. Parallèlement, on observe un renforcement de la présence des femmes sur des postes traditionnellement occupés par des hommes, notamment sur les postes de chef de rayon et directeur de magasin.

Les efforts doivent se poursuivre sur certains postes tels que boucher ou boulanger, qui restent majoritairement occupés par des hommes, ou encore, sur les postes d'hôte de caisse ou de chef de section administratif, sur lesquels nous retrouvons principalement des femmes.

Depuis 2019, les entreprises de plus de 1 000 salariés doivent publier chaque année au 1^{er} mars, leur niveau de résultat en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2020, notre coopérative de consommateurs affichait un index de l'égalité femmes hommes de 89/100. La note pour **2021 est de 88/100**.



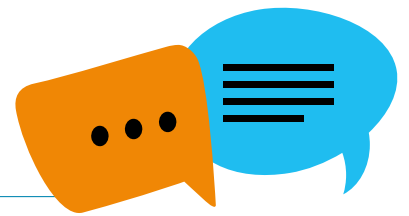
Hélène Trézeux (troisième à gauche), directrice du magasin Super U Levroux (36), avec son équipe d'encadrement.

> L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Issu de la Loi Avenir Professionnel de septembre 2018, il se calcule autour de 5 indicateurs permettant d'évaluer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes :

1. Écart de rémunération ;
2. Écart d'augmentations individuelles ;
3. Écart de promotions ;
4. Pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité ;
5. Nombre de salarié(e)s du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.





Accueillir le Handicap

En mars 2021, Coop Atlantique a signé **un nouvel accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH)**, confirmant ainsi son engagement marqué depuis 2007.

Le **bilan 2021** est le suivant :

- Le nombre de BOETH présents dans les effectifs à fin 2021 a progressé de plus de 3 % avec **180 BOETH** à fin décembre ;
- Les embauches de BOETH au cours de l'année 2021 (CDD/CDI) ont progressé de plus de 53 % : ainsi **46 BOETH** ont été embauchés au cours de l'année, soit près de 24 "Équivalent temps plein" (ETP) ;
- Plus de **4 300 €** dépensés en 2021 pour des aménagements de poste (sièges ergonomiques, matériel informatique adapté, chaussures de sécurité sur-mesure...) ;
- Plus de **5 500 €** versés en 2021 aux établissements du secteur protégé (achat d'économat) ;
- **4 800 €** versés en 2021 au titre de la taxe d'apprentissage à des structures dédiées à l'accueil de jeunes en situation de handicap.

Depuis 2020, les modalités de calcul du taux d'emploi des BOETH ont évolué : l'obligation d'emploi (6 % de l'effectif) s'apprécie dorénavant sur l'ensemble du périmètre de Coop Atlantique, et plus seulement sur les établissements d'au moins 20 salarié.es : ainsi le nombre de BOETH devant être employés a augmenté de 19 %. Malgré cela, notre coopérative est parvenue à maintenir un taux global d'emploi de travailleurs handicapés **supérieur au taux d'emploi réglementaire** : ainsi, Coop Atlantique comptait **7,93 % de BOETH** dans ses effectifs en 2020.

À l'heure où nous publions ce rapport, le taux d'emploi pour 2021 n'est pas encore connu.

> Formation interne

La formation "Accueil des personnes en situation de handicap" dispensée en e-learning à nos responsables de magasin et au personnel de l'accueil s'est poursuivie en 2021 avec **54 participant.es**.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Porter un autre regard sur le handicap
- Établir un contact plus naturellement avec les personnes handicapées
- Adopter la bonne attitude face à une situation de handicap



ACTIONS SOCIALES

Les magasins de Coop Atlantique mènent différentes actions en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap, voici quelques exemples.



Tous les supermarchés et hypermarchés de Coop Atlantique ont mis en place deux "heures calmes" : deux heures par semaine, la musique d'ambiance est coupée, les appels micro supprimés, l'intensité lumineuse abaissée afin de faciliter l'accès aux personnes souffrant notamment de troubles autistiques.

Ce dispositif est né dans un magasin de Coop Atlantique en 2018. Il a rencontré un réel succès auprès des publics concernés mais aussi auprès de l'ensemble de nos clients.

Certains magasins, comme par exemple l'Hyper U de La Rochelle Beaulieu (17), ont décidé d'**étendre les heures calmes chaque jour du lundi au jeudi de 13h30 à 15h30.**

> Intégration

Chaque jeudi matin depuis plusieurs années, le magasin **Super U de Saint-Savinien-sur-Charente (17)** accueille cinq élèves de l'ESAT de la Vigerie et leur éducatrice, qui viennent travailler et découvrir les différents métiers dans le magasin. Des tâches adaptées pour mettre en situation de travail les élèves, qui participent avec enthousiasme à la vie du magasin. Ils s'occupent par exemple du rangement des réserves, de la désactivation des étiquettes électroniques, du rangement des rayons ou encore de la fabrication de produits faits maison tels que des pizzas.



Les jeunes de l'ESAT de la Vigerie en action au Super U de Saint-Savinien-sur-Charente (17)

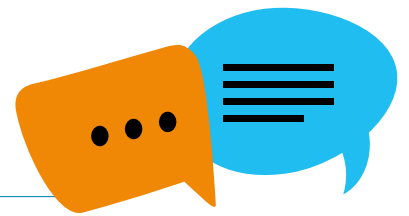
Le **Super U de Civray** accueille, une matinée par mois, des élèves de l'IME de Saint-Gaudent afin qu'ils découvrent l'activité de mise en rayon.

Le **Super U de Limoges Cognac** a fait la promotion de l'**Handisport** en soutenant l'association GRIZZLYS FFLC (foot en fauteuil).

L'**Hyper U de Saint Junien** accueille, depuis plusieurs années, Quentin, un jeune garçon atteint de **troubles autistiques.**

Durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le **Super U de Saint-Yrieix-sur-Charente** a participé à l'opération **Duoday** en accueillant 2 personnes en situation de handicap en partenariat avec l'ADEPEI Charente.





~ FACILITATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS ~

Attirer les talents

Afin de faire découvrir notre coopérative et ses métiers, nous accueillons chaque année de nombreux stagiaires : des stages d'orientation de 3^e à ceux de grandes écoles comme les licences, Masters ou immersion en entreprise. Après une baisse significative du nombre de stagiaires en 2020 pour cause de COVID (151 en 2020 pour 457 en 2019), l'année 2021 a vu une reprise avec 257 stagiaires.

Adapter et développer les compétences

Coop Atlantique est une société apprenante qui encourage ses collaborateurs à évoluer. Pour cela, notre coopérative dispose d'un **service dédié au Développement des Compétences. Il accompagne la mise en place d'un programme de formations dense.**

En 2021, 3 432 stagiaires ont suivi 24 447 heures de formation contre **1 814 stagiaires et 14 622 heures de formation en 2020**. Cette hausse significative est due au fait que de nombreuses sessions avaient été annulées pour cause de crise sanitaire en 2020.

Les formations permettent de professionnaliser au mieux nos collaborateurs et satisfaire les clients.

En 2021, Coop Atlantique a formé le service technique informatique, les formations ULIS ont été déployées dans l'objectif d'une meilleure gestion des stocks et des commandes sur tous les sites. Les formations liées aux services clients et celles concernant la sécurité du personnel et des clients ont été poursuivies cette année.

De plus, **232 stagiaires ont pu suivre des formations en classe virtuelle** (formations informatiques, tutorat, EAD-EP). **265 stagiaires ont participé à des formations en E-learning** sur des thématiques telles que l'accueil des personnes en situation de handicap, la réforme de la formation ou encore les gestes et postures à privilégier.

Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, le distanciel a été favorisé et incité. Les formations de formateurs et moniteurs internes se sont réalisées à distance pour limiter les rassemblements.



ACTIONS SOCIALES

Fidéliser les talents

Afin de permettre aux collaborateurs volontaires de progresser au sein de la coopérative, le programme de formation interne “**L'école des métiers**”, permet de former de futurs responsables. C'est également une opportunité pour la coopérative de disposer de **personnel compétent** au service de ses clients.

Les 9 dernières promotions de l'école des métiers :

- **Parcours Chefs de magasin**

- 7^e promotion (2020-2021) : 9 personnes (dont 1 arrêt)
- 8^e promotion (2021-2022) : 7 personnes
- 9^e promotion (2021-2022) : 6 personnes

- **Parcours Chefs de rayon**

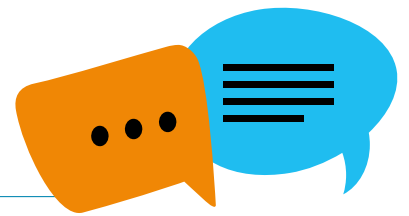
- 6^e promotion (2019-2021) : 10 personnes (dont 2 arrêts)
- 7^e promotion (2020-2021) : 9 personnes (dont 3 arrêts)
- 8^e promotion (2021-2022) : 8 personnes

- **Parcours Chefs d'équipe**

- 3^e promotion (2020-2021) : 7 personnes (dont 2 arrêts)
- 4^e promotion (2021) : 7 personnes (dont 1 arrêt)
- 5^e promotion (2021-2022) : 5 personnes



La huitième promotion participant au parcours de formation pour devenir directeur.rice de magasin.



~ AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ~

La qualité de vie au travail est gage d'épanouissement et de stabilité des collaborateurs dans notre coopérative. C'est donc un enjeu important qui a toujours été au centre de la politique sociale de Coop Atlantique, nourrie par un dialogue social responsable avec les représentants du personnel.

Coop Atlantique conclut ou fait vivre de nombreux accords collectifs. Ces accords sont multiples et agissent chacun différemment sur notre performance économique et sur les conditions de travail des salariés.

> Avantages pour les collaborateurs de Coop Atlantique

De nombreux avantages sont octroyés aux salariés de Coop Atlantique comme par exemple la **prise en charge d'une partie de la mutuelle**, des **remises sur les achats effectués dans les magasins** de Coop Atlantique ou encore le **maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie**.

> Accord sur l'indemnisation "tickets repas" en supermarchés

Certains salariés de supermarchés ayant des horaires de travail continu pendant la pause méridienne, rencontrent des difficultés pour se restaurer puisqu'ils ne peuvent pas rentrer chez eux aux heures habituelles de repas. **Ces salariés bénéficient d'une indemnisation appelée «ticket repas supermarchés».**

> Dons de jours

Lorsqu'un salarié doit s'absenter pour s'occuper de son enfant, conjoint... atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants, un **accord permet de faire bénéficier de dons de jours entre collègues.**

> Un dialogue social riche

En 2021, de nombreux accords ont été signés avec les partenaires sociaux :

- Accord n° 4 en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap à Atlantique signé le 12 mars 2021
- Avenant à l'accord plan épargne entreprise signé le 28 octobre 2021
- Accord relatif au versement de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat signé le 28 octobre 2021
- Accord relatif à la gratification de fin de carrière signé le 31 décembre 2021



ACTIONS SOCIALES

Notre différence coopérative a été récompensée par le magazine **Capital** ! Coop Atlantique se trouve dans le **Top 10 des meilleurs employeurs de France** dans la catégorie "Distribution alimentaire" et en **première place** parmi les distributeurs généralistes. Ce palmarès récompense les entreprises où "il fait bon travailler".

Nos actions sociales engagées, la mise en œuvre d'une **organisation du travail efficace et facilitante**, **l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle** et la veille permanente pour la **santé et la sécurité au travail** témoignent d'un accomplissement en terme de bien-être.

Cette étude annuelle a été réalisée par l'institut Statista d'après un sondage effectué en ligne auprès de 20 000 salariés travaillant dans des entreprises de plus de 500 employés en France. L'institut a demandé à quel niveau ils recommanderaient leur employeur à des amis ou famille et s'ils conseilleraient d'autres entreprises du même secteur d'activité.

Cette distinction témoigne de l'engagement de Coop Atlantique sur la qualité de vie au travail et le bien-être de ses collaborateurs et vient consacrer un engagement profondément ancré dans l'ADN de notre coopérative.



Sécurité des collaborateurs : TMS Pro

Les TMS ou **Troubles Musculosquelettiques** regroupent un ensemble de maladies localisées au niveau ou autour des articulations. Les postures contraignantes, l'effort et la force, le travail musculaire statique, l'exposition à certains agresseurs physiques, la répétition et l'invariabilité, les facteurs organisationnels étant des causes reconnues dans la genèse et l'aggravation de ces maladies, les TMS sont devenus la 1^{re} cause de maladies professionnelles en France.

Face à ce constat, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) lançait dès 2014 la démarche **TMS PRO**. Ce programme passe par la mise en place d'actions ergonomiques visant à modifier des situations de travail pour réduire les contraintes qui pèsent sur les salariés.

Les objectifs de la démarche dans le but de sécuriser les collaborateurs :

- Amélioration de la santé des salariés et des conditions de travail
- Diminution des maladies professionnelles et accidents de travail
- Diminution des cotisations, coûts indirects et augmentation de la productivité et de la qualité

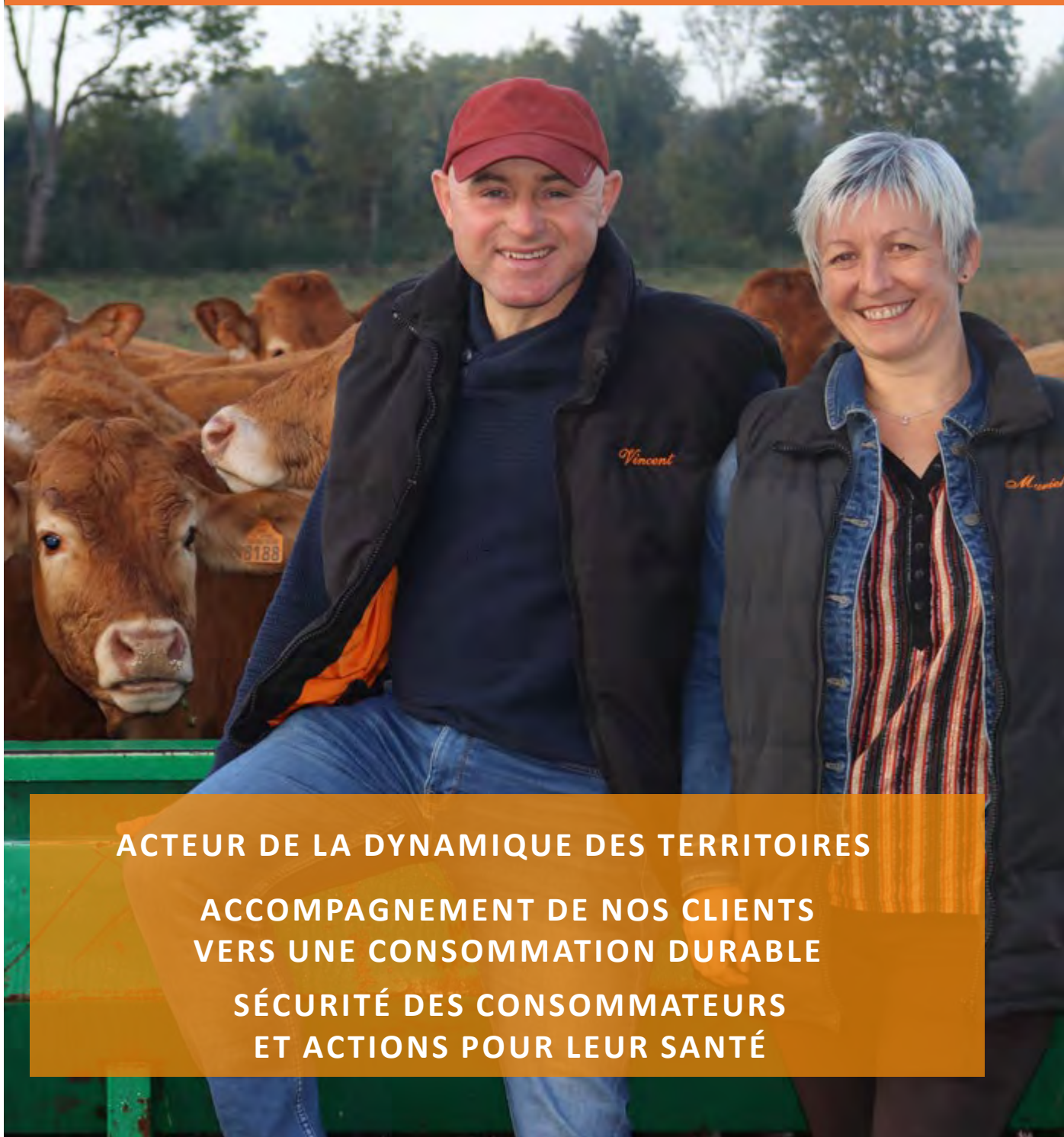
En 2021, **9 magasins** ont été sélectionnés pour participer à ce programme. Preuve de l'importance accordée à la santé des salariés par Coop Atlantique, une étudiante en Master Management QSE a été recrutée pour mener cette mission.



Claire LLEYS,
alternante en charge du
programme TMS Pro



ACTIONS SOCIÉTALES



ACTEUR DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

**ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS
VERS UNE CONSOMMATION DURABLE**

**SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
ET ACTIONS POUR LEUR SANTÉ**

ACTIONS SOCIÉTALES

~ ACTEUR DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES ~

Lutter contre la précarité alimentaire



Michel Regneault, responsable du centre des Restos du Cœur de Saintes, et Fabrice Tabacchi au travail dans l'entrepôt mis à disposition par Coop Atlantique.

Les actions que nous menons dans le domaine de **la lutte contre le gaspillage alimentaire vont de fait dans le sens de la lutte contre la précarité**. Elles permettent à des personnes faisant leurs courses dans des magasins ordinaires de remplir un chariot avec des produits parfaitement sains et à des prix bas. L'offre en premier prix ou en produits basiques est très présente dans nos linéaires.

Par ailleurs, notre coopérative attache une attention particulière au **soutien aux associations qui luttent contre la précarité alimentaire comme les Restos du Cœur, la Banque alimentaire ou le Secours Populaire**, à travers leurs antennes locales pour être au plus près des besoins.

Notre coopérative consacre ainsi une **grande part de son budget de mécénat à destination de ces structures de solidarité en faveur des personnes défavorisées ou en détresse financière et/ou sociale**. Pour les Restos du Cœur de Charente-Maritime, le siège de Coop Atlantique met à disposition un entrepôt pour l'antenne saintaise, apporte une aide logistique aux collectes annuelles, apporte son expertise pour la mise en place de camions itinérants et participe au financement, réalise les impressions de l'ensemble des formulaires des centres du département...

Opération boîtes de Noël

L'Hyper U et la cafétéria Plateau d'Auguste de Saintes ont mis en place une collecte de **boîtes de Noël**. Les coopérateurs ont été sollicités afin de confectionner des colis au format de boîte à chaussures avec de petits présents à offrir : un vêtement chaud, quelque chose de bon, un produit de beauté et surtout un message pour le destinataire. Ces boîtes sont destinées à être offertes aux adultes isolés ou démunis dans l'objectif de leur apporter un peu de réconfort.

Cette première opération a été une réussite puisque **350 boîtes** ont pu être récoltées et remises aux responsables du centre des **Restos du Cœur de Saintes**.

Nicolas Chambon, Michel Regneault, Loïc Touzinaud, Réjane Garnier, Hervé Bourgeois et Jean-Luc Peucat lors de la remise des boîtes au centre des Restos du Cœur de Saintes.





Accompagner les filières agricoles et d'élevage

Cette aspiration sociétale s'exprime de plus en plus. Il y a longtemps que les filières animales (de la ferme au linéaire, en passant par l'abattoir) sont informées et soucieuses de cette question. Les déviances signalées par les médias concernent donc des anomalies qu'il convient évidemment de traiter.

Pour les produits que nous vendons, **les engagements sont pris par les fournisseurs dans le cadre des accords de référencement conclus avec notre centrale d'achats** U enseigne.

Parallèlement, **Coop Atlantique développe depuis toujours des accords locaux ou régionaux** pour l'achat de viande, soit en carcasse, soit en vif, avec une prestation d'abattage négociée par nos soins.

Ces accords permettent une **meilleure rémunération pour l'éleveur**, une **régularité pour le débouché** de leur production et une **complète transparence** sur les prix pour l'ensemble des acteurs de la chaîne. Ils permettent aussi une forte implication dans le tissu économique local.

Un exemple de partenariat signé en juin 2021 entre le magasin Utile à Sainte-Maure-de-Touraine (37) et Ludovic Guérin, éleveur Sainte-maurien inscrit dans le territoire d'Indre-et-Loire dans une démarche qualité en circuit court. Un partenariat qui permet de proposer aux consommateurs des produits locaux de qualité et une rémunération équitable de l'agriculteur.



Soutenir les PME

Coop Atlantique est **très engagée vis-à-vis de ses fournisseurs locaux**. Ainsi, chaque année, elle organise un **salon des produits régionaux** qui a pour vocation de faire rencontrer les fournisseurs et les magasins et ainsi répondre à la demande croissante des consommateurs attirés par les produits du terroir, tout en contribuant au développement économique des zones d'implantation de ses fournisseurs.

Pour des raisons sanitaires, les salons 2020 et 2021 ont été annulés. Même si les magasins et les producteurs n'ont pas pu se rencontrer physiquement, **la dynamique enclenchée depuis années plusieurs a permis aux parties prenantes de se rencontrer individuellement et de continuer à travailler ensemble.**



Armure réalisée en porcelaine pour la pièce Dom Juan.

Autre exemple de collaboration, le fonds de dotation du **Théâtre de l'Union de Limoges**, dont Coop Atlantique est membre fondateur. Ce fonds finance des collaborations insolites entre le théâtre, Christian Couty, artiste porcelainier, et la manufacture de porcelaine de la Fabrique pour réaliser des éléments de décor ou des accessoires en porcelaine de Limoges. Lorsque les pièces de théâtre sont jouées en France ou à l'étranger, elles participent au rayonnement du savoir-faire de Limoges.



ACTIONS SOCIÉTALES

Une nouvelle filière soja français sans OGM

Une autre illustration de l'implication de Coop Atlantique sur son territoire est son engagement dans un projet de création d'une **filière soja** destinée à l'alimentation des poules pondeuses de la marque Loué produisant les œufs pour la marque distributeur U.

Le contexte :

Le bassin versant de l'Arnoult, territoire situé entre Saintes et Rochefort, en Charente-Maritime compte 3 captages d'eau potable classés prioritaires "Grenelle". Ces ouvrages, stratégiques pour l'alimentation en eau potable du département, sont confrontés à une dégradation de la qualité de l'eau par les pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides).

Depuis le début des années 2000, les acteurs agricoles du territoire sont engagés dans des actions de préservation de la qualité de l'eau dans le cadre du programme régional Re-Sources porté par Eau 17. En 2018, une concertation est engagée afin de diversifier les rotations des exploitations céréalières du territoire, en cherchant à développer des cultures à bas niveau d'intrants et soutenir des filières agricoles sécurisées, locales et favorisant une identité territoriale. L'implantation de nouvelles cultures nécessite une approche par filières, des agriculteurs jusqu'aux structures de stockage et leur transformation.

Le soja a été retenu pour tester la démarche, avec **les atouts suivants** :

- La motivation des acteurs locaux à cultiver cette légumineuse ;
- Sa contribution à la diversification et l'allongement des rotations du territoire ;
- L'absence d'apport d'azote.



La mise en place de la filière soja nécessite la coordination de nombreux acteurs





L'ambition de cette filière est de :

- **Relocaliser** et sécuriser les approvisionnements avec un **soja français** ;
- Développer une culture favorisant **l'autonomie protéique** ;
- Créer une **filière durable**, impliquant les différentes parties prenantes, en offrant un **contrat attractif et stable pour les producteurs** ;
- Réaliser des **produits de qualité**, bénéficiant d'une **traçabilité** ;
- **Réduire l'empreinte carbone** grâce à la relocalisation de la production ;
- Contribuer à la **protection de la ressource en eau**

Les contrats sont **pluriannuel** (3 ans) afin de sécuriser les approvisionnements et l'engagement des producteurs. Des contrats en cascade, pour l'ensemble des parties prenantes, formalisent les prix, les volumes, les conditions de transport et de séchage...

> Des partenariats gagnant-gagnant

Coop Atlantique et ses magasins imaginent des **partenariats innovants avec des fournisseurs ou des producteurs locaux**.

Par exemple l'Hyper U de La Rochelle a imaginé **faire vieillir des bouteilles en mer en partenariat avec un viticulteur et un ostréiculteur**. Une idée originale qui permet de mettre en avant le savoir-faire des acteurs locaux. L'expérience présentant, de l'avis des spécialistes, un intérêt œnologique, l'opération sera reconduite. **Le fruit de la vente de ces premières bouteilles a été intégralement reversé à la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer)**.



Sortie de la cuvée après 18 mois passés en mer.



ACTIONS SOCIÉTALES

Soutenir les associations

À travers le mécénat et le soutien aux associations et structures locales, **Coop Atlantique est solidaire de son environnement social et culturel.**

Coop Atlantique met en avant ses valeurs (solidarité, générosité, confiance...) ainsi que ses actions (soutenir, agir, entreprendre...) pour la réalisation de projets variés : don de lots, participation financière, aide logistique à l'organisation, financement de projet, mécénat de compétences... **Ses actions sont variées tant par la forme que par les domaines d'intervention : éducatif, social, humanitaire, sportif, culturel...** Les projets accompagnés par Coop Atlantique visent à mettre en lumière la vie locale, la richesse du territoire et de ses ressources, mais **surtout le dynamisme de ses habitants à travers leurs initiatives.**

Nous aidons un grand nombre d'associations sportives et culturelles dans leur fonctionnement quotidien, en particulier quand elles intègrent une "école" du sport ou des actions à destination du jeune public. Notre engagement à leurs côtés se traduit également par des relations privilégiées tout au long de l'année.

> Un soutien aux associations sportives et culturelles

Notre coopérative croit aux **valeurs du sport**, c'est pourquoi elle soutient de nombreux clubs sportifs à travers ses magasins et cafétérias. Le sport est une activité d'intérêt général. Il s'agit d'un fort vecteur d'insertion, de lien social, de solidarité, d'éducation et de santé. Coop Atlantique utilise le mécénat, qu'il soit financier ou de compétences, pour soutenir les clubs en privilégiant les sports collectifs avec un centre de formation pour les jeunes.

Le football club de Fontcouverte (17), que soutient Coop Atlantique depuis de nombreuses années, dispose d'un centre de formation important avec plus de 130 jeunes.





Le coup de pouce coopératif

En 2021, un projet original a vu le jour : Le **Coup de pouce coopératif**. Parce que les magasins de Coop Atlantique appartiennent à leurs clients coopérateurs, il nous a semblé naturel de leur demander **quelles associations** ils souhaitaient **soutenir** par le biais de leur magasin coopératif. C'est dans ce cadre que 5 magasins ont **donné la parole** à leurs coopérateurs grâce à des bulletins de vote remis à chaque passage en caisse. Des dépouillements réguliers ont été effectués par les équipes du magasin, accompagnées des coopérateurs bénévoles (les délégués). Les résultats étaient affichés après chaque dépouillement permettant ainsi aux associations et aux coopérateurs de suivre l'évolution des votes en toute transparence. Ce projet entend réaffirmer notre **différence coopérative** tout en **soutenant les associations** choisies par les coopérateurs.

C'est ainsi que 6 000 € ont été répartis entre les associations choisies par les coopérateurs. Les remises ont été l'occasion d'**échanger avec le tissu associatif** et **envisager les projets** communs en 2022.



Hyper U Saint-Junien (87)



Super U Arvert et U Express La Tremblade (17)



Hyper U Boulazac (24)

Le Coup de pouce Coopératif

POUR VOTER, C'EST SIMPLE !

- 1** Présentez votre **carte coopérateur** lors de votre passage en caisse.
- 2** Indiquez l'**association** que vous souhaitez soutenir sur le bulletin qui vous a été remis.
- 3** Déposez votre **bulletin** dans l'urne prévue à cet effet.

La remise faite aux associations sera en bons d'achats valables dans le magasin.



La coopérative qui appartient à ses clients



Super U Royan (17)



ACTIONS SOCIÉTALES



ACTION
CONSO

~ ACTION CONSO : DÉFENDRE ET ÉDUQUER LES CONSOMMATEURS ~

Coop Atlantique **soutient activement Action Conso**. Ses missions sont de défendre les intérêts des consommateurs, d'informer, de former et d'éduquer à la consommation, à la citoyenneté pour un développement durable.

Action Conso intervient sur demande d'enseignants, d'éducateurs, d'animateurs, d'institutions... Elle privilégie les interventions dans le cadre de projets (d'école, de classe, de quartier...) ou du programme scolaire. **En 2020, Action Conso a réalisé 37 animations** contre 86 en 2019 (en raison de la COVID 19), avec l'aide d'une dizaine de bénévoles. Les thèmes abordés ont été **l'alimentation, l'écocitoyenneté, la sécurité domestique et la prévention des écrans**. Au travers de ses ateliers pédagogiques, Action Conso donne des clés pour promouvoir la consommation responsable.

En ce qui concerne **l'activité de la défense du consommateur, 949 dossiers ont été traités** sur les thèmes suivants : rapports locatifs, assurances, automobile, téléphonie...

Coop Atlantique met à la disposition de l'association des locaux situés à Limoges, Saintes et Niort.

Éclairer le consommateur dans ses choix

Action Conso organise auprès de tous les consommateurs des ateliers de prévention autour du réchauffement climatique.

L'association s'est dotée d'un outil pédagogique, "Bien dans mon assiette, bien sur ma planète", mis en place par AgroPariTech et Céréopa dans le cadre du programme Grignon Énergie Positive. Il permet d'aborder en même temps les caractéristiques nutritionnelles et environnementales de notre alimentation. Le principe de l'atelier est de constituer un repas équilibré qui contribue le moins possible au réchauffement climatique. Cet atelier est dispensé en milieu scolaire.





~ ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS VERS UNE CONSOMMATION DURABLE ET RESPONSABLE ~

Proposer une offre de produits et services comportant des bénéfices sociétaux



> Des ruches sur le toit de l'Hyper U de La Rochelle Beaulieu

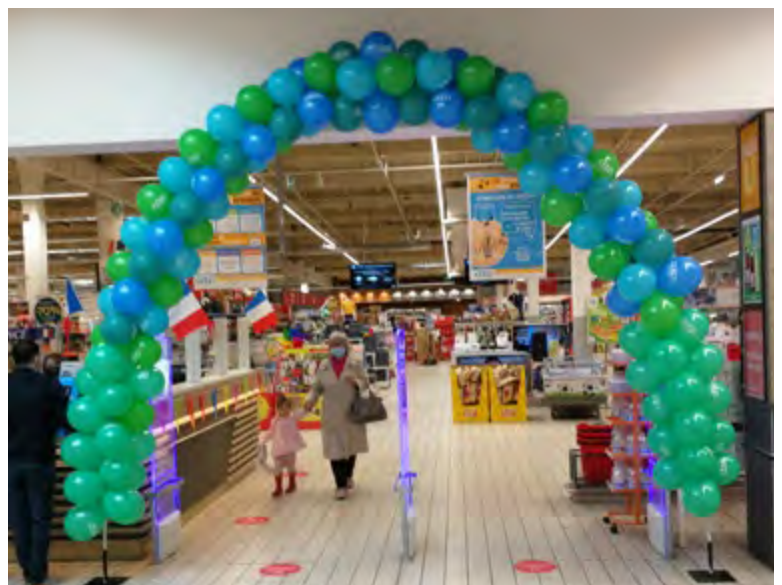
Notre hypermarché a noué un partenariat avec un apiculteur local, Julien Crétet, afin **d'implanter des ruches sur le toit du magasin pour produire du miel**. Une action qui, au-delà de son aspect écologique, permet à un producteur local de faire connaître son savoir-faire et de soutenir une association qui a du sens puisque **les ventes de la production s'effectuent au profit de la Ligue contre le cancer**.

Animer la communauté des coopérateurs

De par son fonctionnement fondé sur le principe de la coopération, **Coop Atlantique s'appuie sur un réseau actif de coopérateurs impliqués**, qu'elle s'évertue à entretenir par de la formation, de l'accompagnement dans leurs actions, de l'animation de la vie coopérative et des cercles locaux de bénévoles, l'organisation sorties de groupe et le développement et la promotion des avantages réservés aux coopérateurs.

En 2021, la première édition de la **semaine des Coopérateurs** a été lancée : une semaine d'animations dans **tous les magasins**, réservées à nos coopérateurs pour mettre en avant notre **différence coopérative**.

Cette semaine a été une réussite, entre autre grâce à la **mobilisation** de l'ensemble du réseau des **délégués** bénévoles.



*La semaine des coopérateurs à
l'Hyper U de Saintes*



ACTIONS SOCIÉTALES

Soutien aux pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal

Dans le cadre des accords signés avec les éleveurs de nos territoires, sujet développé dans la partie “actions sociétales” de ce document, **une clause importante porte sur les conditions d'élevage** : “Assurer le bien-être des animaux sur l'exploitation (stress et blessures évitées – bonnes conditions de vie à l'intérieur et à l'extérieur)”.

Nous veillons, pour tous les achats de viande bovine, à nous approvisionner au plus près de nos magasins et des abattoirs locaux, réduisant ainsi le temps de transport et donc le stress de l'animal. La proximité avec les professionnels de toute la filière est un bon moyen de limiter les dérives sous forme de maltraitance.

Philippe Pacaud, responsable boucherie à l'Hyper U de La Rochelle, Virginie Chollet, éleveuse d'agneaux à Saint-Vivien (17) et Bruno Caillaud, responsable Boucherie-Volaillerie-Ovins chez Coop Atlantique, se rencontrent pour mettre en place un nouveau partenariat.



Nos cahiers des charges exigent que les éleveurs fournisseurs de nos magasins aient signé la **charte des bonnes pratiques d'élevage**, celle-ci consiste à respecter 6 engagements essentiels :

- **Assurer la traçabilité** des animaux sur l'exploitation (boucle – passeport)
- **Protéger la santé** du troupeau (respect des règles sanitaires)
- **Garantir aux animaux une alimentation saine**, équilibrée et suivie (aliments majoritairement produits sur l'exploitation – médicaments prescrits par le vétérinaire)
- **Protéger la qualité du lait** par une hygiène rigoureuse (matériel de traite et de stockage propres et contrôlés)
- **Assurer le bien-être des animaux** sur l'exploitation (stress et blessures évitées – bonnes conditions de vie à l'intérieur et à l'extérieur)
- **Participer à la protection de l'environnement** (recyclage – entretien – préservation de la qualité de l'eau)





Soutien au projet «Terre Fragile»

Coop Atlantique a accompagné en 2021 le projet **“Terre Fragile”** visant à faire travailler des élèves de 8 à 12 ans sur **leur vision de l’avenir de notre planète**. Ils ont ainsi produit une centaine d’œuvres dont une sélection a été retenue pour une exposition itinérante visant à sensibiliser le public adulte. Au-delà du **soutien financier et logistique, le Super U de Saint-Savinien a présenté l’exposition dans sa galerie marchande**, permettant ainsi une large diffusion du message.

“Terre Fragile” est à l’origine un projet **artistique militant pour la préservation de l’environnement**, la planète se trouve au centre de ce travail conceptuel avec la photographie, invitant à une réflexion sur les problématiques de l’environnement et du réchauffement climatique. Le créateur, Patrick Forget, est un artiste photographe, spécialiste de l’environnement et de la vie des terroirs.

Le projet “Terre Fragile” devient un **projet d’éducation artistique et culturelle** reconnu par la DRAC (la Direction régionale des Affaires culturelles) et l’éducation nationale. Il s’adresse aux établissements scolaires de premier et second degré.

Ce projet a été déployé dans les écoles, lycées et IME de Charente-Maritime à Tonnay-Boutonne et Saint-Savinien. Les élèves de 8 à 12 ans ont été sensibilisés à l’avenir de notre planète et ses problématiques climatiques. En petits groupes, les écoliers ont ensuite eu à créer une œuvre originale (munis de papier et crayons de couleurs) pour nous faire réfléchir à une problématique.

Les créations de nos petits ambassadeurs de la Terre nous montrent avec force tous les questionnements, inquiétudes et espoirs de cette jeunesse !



ACTIONS SOCIÉTALES

~ SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS ET ACTIONS POUR LEUR SANTÉ ~

Assurer la sécurité des consommateurs

L'ensemble de nos magasins est **régulièrement contrôlé** sur la **propreté** et l'**hygiène** et les **protocoles sanitaires** en place.

Ainsi, pour l'année 2021, **2 784 contrôles et analyses bactériologiques** ont été effectués par les Laboratoires MERIEUX NUTRISCIENCES sur l'ensemble des sites de Coop Atlantique pour un pourcentage de conformité à **89 %**.



Traçabilité et sécurité alimentaire : le référentiel QSE Coop Atlantique



Chaque année, le service QSE (Qualité Sécurité et Environnement) **met à jour le référentiel QSE** en fonction de l'évolution de la réglementation mais aussi des nouvelles pratiques et procédures de Coop Atlantique.

Ces évolutions sont présentées chaque année aux managers du groupe, afin que le **PMS (Plan de Mesures Sanitaires)** soit connu et respecté de tous.





Veiller à l'équilibre nutritionnel et à la santé des consommateurs

Ces engagements sont au cœur de la politique de marque et d'achats de Système U qui est conscient des craintes et des attentes de nos clients envers les produits qu'ils consomment, Système U s'est engagé depuis 2012 à supprimer 86 substances controversées de ses produits U, à développer des partenariats avec plus de 1 200 producteurs français et à agir pour un meilleur respect des ressources naturelles.

Un nouveau cap a été franchi avec le lancement de **“Y'a quoi dedans”, une application pour tout savoir sur la composition de nombreux produits alimentaires** (substances controversées, ingrédients, additifs, labels, provenance...), quelle que soit leur marque. Pour soutenir les filières agricoles françaises, Système U sélectionne, dès que c'est possible, des matières premières produites en France pour les ingrédients entrant dans la composition des produits U, et développe également sur tout le territoire des partenariats avec les agriculteurs et les producteurs français.

Coop Atlantique, de son côté, **éduque les jeunes consommateurs et le public adulte** à travers les animations proposées par Action Conso. Par exemple, l'association a mis en place un **jeu de l'oie géant sur le thème du petit-déjeuner**, qui a été installé dans plusieurs des magasins de la coopérative pour une journée d'animation et de sensibilisation à l'équilibre alimentaire dès ce premier repas primordial de la journée.



Action Conso propose également des **ateliers sur d'autres thématiques**, comme par exemple, les **dangers du sucre**, la **lecture d'étiquettes** ou comment déjouer les pièges du marketing...



COOP ATLANTIQUE [RENDEZ-VOUS COOPÉRATEURS]

ATELIER « LECTURE D'ÉTIQUETTES »
DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT CRITIQUE POUR POUVOIR DÉCIDER DE VOS CHOIX DE CONSOMMATION

MARDI 29 JUIN
De 18H00 à 20h00

En partenariat avec ACTION CONSO

POINTS ABORDÉS : LE SUCRE • LES ADDITIFS
• LES VALEURS NUTRITIONNELLES • L'ORIGINE DES PRODUITS...

ATELIER RÉSERVÉ AUX COOPÉRATEURS
PLACES LIMITÉES
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS À L'ACCUEIL DE VOTRE MAGASIN

SUPER U Niort

VOUS N'ÊTES PAS COOPÉRATEUR ? RENSEIGNEZ-VOUS À L'ACCUEIL DE VOTRE MAGASIN OU SUR WWW.COOP-ATLANTIQUE.FR

COOP ATLANTIQUE
La coopération qui répond à vos attentes
www.coop-atlantique.fr



~ RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT ~



concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2021

Coop Atlantique, exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport d'examen de l'organisme tiers indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur (accrédité COFRAC selon certificat n°03-15951), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce.

Les travaux menés visent à nous permettre d'attester de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ainsi que de la sincérité des informations sélectionnées par la Société et présentes dans la DPEF jointe au Rapport de gestion 2021.

Il nous appartient, en conformité avec les articles A. 225-2 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la DPEF.

Les conclusions formulées ci-après portent sur les seules informations exigées au travers de la DPEF devant figurer au Rapport de Gestion 2021, et non sur l'ensemble de ce dernier.

1 : liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a effectué ses travaux, notamment en effectuant :

- > une prise de connaissance de la société visant à la compréhension des activités et de la structure du Groupe Coop Atlantique,
- > une analyse des risques visant à établir un plan de vérification propre aux activités menées et aux informations publiées dans la DPEF (cas d'une entreprise sans titres admis aux négociations sur un marché réglementé),
- > la mise en œuvre du plan de vérification,
- > la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- > la rédaction d'un rapport définitif (attestation de conformité de la DPEF et avis sur les informations y figurant).

Notre intervention par un de nos experts en matière RSE a consisté, sur la base d'une vérification documentaire (période du 6 janvier 2021 au 09 mars 2022) et d'une vérification du 17 au 21 janvier 2022 (échanges à distance via Teams, en raison du contexte sanitaire), en des entretiens avec les personnes responsables au siège de la préparation de la DPEF et de la mise en œuvre et du suivi d'actions et d'indicateurs associés.

Nous avons réalisé les travaux de vérification suivants, conduisant à l'assurance que la DPEF et les informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative :

- > Nous avons apprécié les procédures de Coop Atlantique au regard de leur pertinence, leur fiabilité, leur caractère compréhensible et leur exhaustivité (outils de consolidation et/ou de requête des données collectées, échanges internes au niveau des différents intervenants).
- > Nous avons mené au niveau de Coop Atlantique, des entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental et social afin de vérifier la bonne application des procédures internes.
- > Pour l'ensemble des informations quantitatives et pour toutes les filiales consolidées de Coop Atlantique, ont été vérifiées la cohérence de la DPEF 2021 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation

actuelle de Coop Atlantique ainsi que la bonne compilation des données pour l'ensemble des sites.

> Concernant les sites et entités sélectionnés, nous avons pour les informations importantes² mené des contrôles et tests de détail sur la base de sondages, consistant à rapprocher les Informations publiées avec les pièces justificatives et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués.

En 2021, les données quantitatives sélectionnées ont couvert 100 % des effectifs pris en compte (hors Toquenelle). Les données quantitatives sélectionnées ont également couvert pour les aspects environnementaux de 76 % (déchets) à 98 % (énergie) des indicateurs de Coop Atlantique et ses filiales hors Santal.

Nous estimons que notre méthodologie d'identification des informations importantes et de contrôle des données selon l'échantillonnage retenu fournit une base raisonnable à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après.

Conclusion

Attestation de conformité de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce

Nous attestons de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce.

Avis sur la sincérité des informations publiées

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :

- > l'élaboration et la consolidation des informations établies conformément aux procédures internes ainsi qu'aux informations recueillies,
- > la sincérité des informations mentionnées.

Le 09 mars 2022,
Pour SOCOTEC Environnement, le Vérificateur
Patrick ARMANDO

² Informations importantes considérées en 2021 : Conditions de travail et Accords collectifs en vigueur ; Formation ; Égalité Homme/Femme ; Actions relatives à la prise en compte des travailleurs handicapés ; Déchets et Actions contre le gaspillage alimentaire ; Consommations d'énergies et Rejets de gaz à effet de serre ; Actions relatives aux approvisionnements bovins.

Rapport SOCOTEC 1908EL7P2000040 - 2021, v1 du 09/03/2022 - chrono EL7P2/22/170



La coopérative qui appartient à ses clients

